



Licenciment suite a mon cdi

Par **elodie**, le **24/03/2011** à **21:01**

Bonjour,

je vous ecrit ceux message en esperant avoir une reponse de votre part afin de savoir ceux que je pourrait faire suite a mon licenciment ue je trouve vremnt tres abusive !

en cdi depui oaout, jai ete licencier au bout de 9mois pour les raison suivantes :

je suis vendeuse, mon poste ete hotesse de caisse.

depuis donc samedi 19 mars 2011 jai ete licencier.

voila en faite un mardi jeter en caisse ceux jour la javai beaucoup de monde il ete 19H30, jeter toute seul en caisse une de mes responsable a prit une caisse car javai beaucoup de monde et dans ma file datente il y avait un client avec un snowborde.

ma responsable ma di (elodie il ya un PK) moi sur le cou jai repondu hein ouii ok .

(UN (PK) CEST COMME SI QUE VOUS ACHETER PAR EXEMPLE DEUX PULL ET UN VOUS ET OFFERT CELA SAPELLE UN (PK).

le soucii cest que moi je pencer quel me parler de un PK de ceux que je conaiser en magasin mais non la responsable me parler d'un PK sur le snowborde enfaite il aurai falu je face es manipulation sur le mon ecran de caisse .

Chose que je ne savait pas !

on ma jamais former sur les PK en magasin !

En caisse on na chaqun notre classeur avec plusieurs cose en magasin mais pa les PK moi depuis je travaille on ma jamais fait de formation deja on ma mi en caisse et expliker juste la caisse, ma colegue qui et ariver en meme temps que moi le clien cerai passer a sa caisse elle aurai fait comme moi

voila donc enfaite quand ma reponsable ma dit elodie y a UN PK je pencer elle me parler de ceux que je coner mais non enfaite apres avoir squaner le snowborde il aurai falu ke je face des manipulation sur mon ecran chose que jignorer ceux nest meme pas que jai oublier cest que jignorer, on ma jamais former sur les snowborde rien ...

le client a donc payer son snowborde mais pas les fixation qui fait partie du PK QUI SELEVE A 83 euro.

puit quelque jour apres la ma responsable adjointe et venu me voir pour me dire javai laisser passer un clien sans payer les fixation donc sur le cou je ne savai pas ceter quoi les fixation d'un SNOWBORDE. puit elle ma prit en entretien avec ma responsable qui ete en caisse ceux jour la..

Et la sa ete le CHOKE la responsable qui ete en caisse qui ma dit(ELODIE Y A UN PK) elle a oser dire que tout dabord

- elle cerai venu a ma caisse pour me dire un clien aller passer a ma caisse avec un snowborde chose qui et fause.

voila c tout... moi jai expliquer que jai jamais passer de snowborde je savai pas que sa exister un PK sur un snowborde .

par la

Par **yrigeo**, le **25/03/2011** à **19:02**

Voyez avec un syndicat ou déposez une plainte au prud'hommes.